

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Gouvernance de l'aéroport de Toulouse-Blagnac : Bruno Le Maire s'engage à maintenir la participation de l'Etat

Une délégation composée de Françoise Laborde, sénatrice de la Haute-Garonne - qui avait initié cette rencontre -, Jean-Luc Lagleize, député, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, Georges Méric, président du Conseil départemental, Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse et président de Toulouse-Métropole ainsi que Philippe Robardey, président de la CCI de Toulouse, a rencontré ce jour Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances, pour faire un point sur la situation de l'aéroport de Toulouse-Blagnac depuis l'annonce par le consortium chinois Casil Europe de la revente des 49,99 % de parts qu'il détient depuis 2015.

Au terme de cette réunion, Bruno Le Maire a rappelé le rôle stratégique de l'aéroport de Toulouse-Blagnac, à la fois pour le développement du territoire et la compétitivité de ses entreprises, en particulier pour la filière aéronautique. Le ministre s'est engagé à ce que l'Etat maintienne sa participation de 10,01 % au capital de l'aéroport de Toulouse-Blagnac, conformément au souhait exprimé par l'ensemble des parties prenantes. Bruno Le Maire a par ailleurs confirmé sa volonté de rester à l'écoute des collectivités territoriales et de la CCI pour poursuivre la concertation. Le ministre s'est également engagé à réunir à nouveau les acteurs locaux d'ici l'été pour aborder la question de la gouvernance de l'aéroport.

Le 21 mars 2019

Françoise LABORDE

Sénatrice de
la Haute-Garonne
Contact
06 24 16 02 75

Jean-Luc MOUDENC

Président de
Toulouse Métropole
Contact
05 61 22 21 49



Carole DELGA

Présidente du
Conseil régional Occitanie
Contact
05 61 33 53 39



Georges MERIC

Président du
Conseil départemental 31
Contact
06 24 66 05 30

Jean-Luc LAGLEIZE

Député de
la Haute-Garonne
Contact
01 40 63 75 84

Philippe ROBARDEY

Président de la
CCI de Toulouse
Contact
06 32 80 91 24

